REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Enseignement primaire
Etablissement de la Tambourine

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Compte-rendu de la séance No 4

Lieu	Aula de l'école
Date	29 mars 2010
Horaire	17h00 – 20h00

Ordre du jour

1. Jeux de préau,
2. Bilan de l'exposition "**Ni hérisson ni paillasson"**
3. Projet d'établissement, suivi des actions
4. Clarification des différents partenaires
5. Divers

Présidente
Mme PANABIÈRES Saliha — Directrice de l'établissement

Présents *Membres permanents*

Mme	ANTILLE Marie-Laure	Enseignante
M.	ANTONIOLI Jean-Marc	Commune de Carouge, RBS
Mme	AERNI Marianne	Parent d'élève
Mme	CRESPO Lorenzo	Parent d'élève
M.	ARTOLA Ricardo	Parent d'élève
M.	BAUMANN Ivan	Commune de Carouge
Mme	EVÉQUOZ-FREI Véronique	Enseignante
Mme	GARAZI Sylvie	Parent d'élève
M.	REVILLOUD Damien	Enseignant
M.	Cyprien HIRT, élève 5P	Délégués d'élèves (de 17h00 à 18h15)

Excusés *Membres permanents*

SCHULER Claire-Lise	Enseignante
LO CONTE Léo, élève 5P	Délégué d'élèves

Présents *Membres Invités*

Mme	ASTIE Florence	Educatrice, SSJ
Mme	DUCOMMUN Karin	Ilotière, gendarmerie de Carouge
M.	GENDRE Sébastien	Travailleur social
M.	KLUNGE Fabien	Responsable GIAP écoles Carouge
Mme	KONE Nathalie	MS musique et rythmique à la Tambourine
Mme	MALFOY Raymonde	Animatrice parascolaire
Mme	WEBER-ROCHAT Francine	Infirmière scolaire

***Prise du PV** : M. Damien Revilloud*

***

1. Jeux de Préau

M. Baumann nous informe que les buts de foot et paniers de baskets vont être installés pendant les vacances de Pâques. Concernant les buts de foot à effectuer à la peinture, la commune a donné son aval pour les faire sur les murs de l'école. L'emplacement exact et les détails techniques quant à cette exécution restent encore à être décidés.
Pour les pions du jeu d'échec, l'APET pourrait prendre une partie des frais à sa charge.
Pour le rangement des pièces, M. Baumann propose un caisson à roulettes et relève qu'une bonne organisation est nécessaire pour éviter toute perte.
La commune pourrait également prendre en charge les frais.

2. Bilan de l'exposition "Ni Hérisson ni Paillasson" du 22 au 26 mars à l'aula

Le délégué des élèves, Cyprien Hirt, a apprécié l'exposition et particulièrement l'activité parlant de la confiance.
Les autres élèves semblent également avoir bien vécu cette expérience.

Mme S. Garazi a trouvé l'expérience très riche. Cela a été un moment d'échange fort avec les élèves. Elle fait remarquer que le temps dévolu pour les plus petits était un peu long et que les élèves étaient plus vite déconcentrés et bruyants.

M. R. Artola, qui n'était pas présent, e eu un retour plutôt positif de sa fille qui a participé à l'activité.

Mme M. Aerni a apprécié le moment d'échange, néanmoins, elle a trouvé le temps trop court pour les grands et le langage des panneaux pas adapté pour les plus petits.

Mme K. Ducommun, gendarmerie de Carouge, a également trouvé positive cette expérience, notamment les échanges au niveau des fratries.

Mme R. Malfoy du parascolaire a trouvé l'exposition difficile et trop longue pour les plus petits.

Pour sa part, Mme F. Astié a jugé intéressants les liens qu'elle a pu faire avec ANATOL, un cours de prévention qu'elle dispense. Cela a facilité les contacts.

Mme F. Weber-Rochat, infirmière scolaire, a aussi apprécié l'expérience. Elle aurait apprécié avoir plus de temps avec les grands pour approfondir la discussion. Elle fait remarquer que même les petits avaient réussi à intégrer l'essentiel.

M. I. Baumann a eu peu de retour de son fils mais il a aussi trouvé l'expérience intéressante.

M. J.-M. Antonioli fait remarquer qu'avant l'exposition, c'était la dynamique de classe qui influençait la compréhension des panneaux et du message. Certains panneaux étaient plus difficiles à expliquer, notamment celui de la carpe qui traite du silence.

M. S. Gendre remercie les intervenants qui ont animé l'exposition.

Les enseignants vont continuer le travail sur le long terme au sein de leur classe. Cette exposition a été une amorce pour commencer un travail sur la prévention de la violence.

M. F. Klunge souhaite également utiliser cet outil dans le cadre des activités parascolaires.

3. Projet d'établissement, suivi des actions

3 actions ont été menées à terme :

a) Ni Hérisson ni Paillasson
b) Les danses de salon, clôturées par une représentation début décembre 2009 à la salle des fêtes de Carouge, visant à améliorer la différence entre les genres. M. Baumann, dont le fils a participé aux danses de salon, a apprécié ce projet. Un article paru dans le GHI fin mars parle également de cette expérience qui visait à valoriser la différence et le vivre ensemble.
c) Mise en place d'une cohérence autour du TTM (temps de travail à la maison). Des pistes opérationnelles ont été dégagées (mode d'emploi des devoirs, rôles des parents, des élèves, ….).

5 actions sont en cours de réalisation :

a) Spectacle tambour battant qui aura lieu en juin. Le spectacle se base sur un conte africain. Les élèves ont l'occasion de pratiquer des danses, chants et instruments du Burkina Faso (balafon, djembé).

b) Parrainage entre classes des petits et grands pour favoriser l'entraide. Notamment lors de la semaine de la lecture qui traite cette année du thème de l'amour, où les classes travaillent ensemble sur un projet commun.

c) L'évaluation.

d) Gestion des conflits par la non-violence

e) Organisation de la fête des 10 ans de l'école.

Les délégués des parents d'élèves remercient la direction et l'équipe enseignante pour leur investissement et les résultats obtenus.

4. Clarification des rôles des différents partenaires

Le rôle premier de l'APET est de favoriser le lien famille-école. Elle n'intervient pas la gestion des conflits avec les enseignants. En premier lieu les parents doivent parler avec l'enseignant de leur enfant puis avec la direction en cas d'échec dans le dialogue.

Les délégués de parents se sentent parfois en porte à faux entre l'APET et le Conseil d'établissement. Ils tiennent à conserver une certaine neutralité. Lorsque des problèmes apparaissent, il serait souhaitable d'appliquer une protocole clair : se tourner vers les délégués des parents d'élèves.

Néanmoins M. Artola relève que les parents ont tendance à se tourner d'abord vers l'APET en premier lieu.

Mme Aerni fait remarquer une spécificité : les délégués ne font volontairement pas partie de l'APET. Selon elle, l'APET devrait être plus intégrée dans certains projets comme ni Hérisson ni Paillasson par exemple. La direction garde l'envie d'associer plus activement l'APET dans certains futures projets (la fête de l'Escalade, inscription des nouveaux élèves, …).

L'objectif est in fine d'instaurer une relation de confiance entre les familles et l'école, tout en privilégiant une communication transparente et efficace. Le respect des statuts et procédures de chaque instance : APET - COET - ECOLE est indispensable pour atteindre cet objectif. Cependant la majorité des familles est satisfaite des prestations fournies par l'école. Une information du genre journal trimestriel sur les projets mis en place dans l'école et la vie dans l'école mettrait en valeur le travail effectué ainsi que le rôle de chacun.

5. Divers

- M. Artola demande à réfléchir quant à la manière de "visibiliser" les délégués des parents d'élèves afin que les autres puissent les contacter et leur relayer au mieux leurs messages.
- La direction informe qu'une 18ème classe va être ouverte à la rentrée 2010 suite aux inscriptions. L'école sera alors pleine. La construction du nouveau groupement scolaire dit "La Vigne Rouge" est prévu pour 2012.

Carouge, le 31 mars 2010